

Des formations au plus près de la mer

Marée-découverte

Vous pouvez découvrir le métier de marin-pêcheur via un embarquement à bord d'un navire de pêche.

Pôle emploi, les centres de formation maritime et les comités des pêches maritimes et des élevages marins peuvent vous aider à trouver une entreprise à la pêche pour effectuer une « marée-découverte » de quelques jours.

Comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins :

- Bretagne : crpmem-bretagne@bretagne-peches.org
02 23 20 95 95
- Pays de la Loire : corepem@corepem.fr
02 51 96 15 67

Plus d'infos

www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/formation-maritime-et-gens-de-mer-r5.html

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

www.spppcm.fr

www.pole-emploi.fr

www.cap-avenir-22-35.com/

www.latouline.com/

Où se former ?

LPM° Saint-Malo 02 99 81 97 10
LPM-Saint-Malo@developpement-durable.gouv.fr

LPM° Paimpol 02 96 55 30 90
LPM-Paimpol@developpement-durable.gouv.fr

LPM° Le Guilvinec 02 98 58 96 00
LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr

LPM° Étel 02 97 55 30 66
LPM-Étel@developpement-durable.gouv.fr

LPM° Nantes 02 40 50 51 01
LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr

CEFCM* Concarneau 02 98 97 04 37
www.cefcm.com

École des Sables d'Olonne 02 51 23 96 13
www.ecoledespeches.fr

École des pêches de l'Île d'Yeu 02 51 58 76 23
www.ecoledespechesyeu.com

Contactez la direction interrégionale de la mer :
dgmem.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

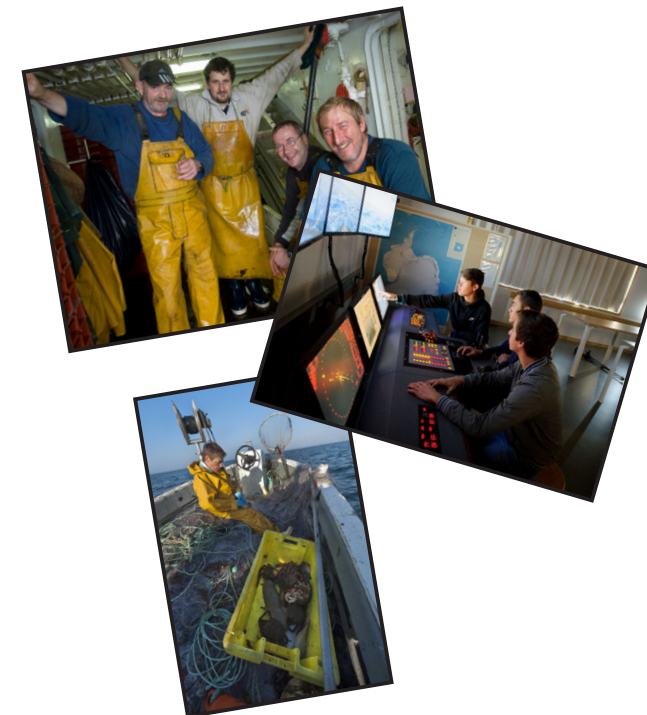
Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
(DIRM NAMO)
2, boulevard Allard – BP 78749
44187 NANTES CEDEX 4
Tél : 33 (0)2 40 44 81 10

Devenir marin-pêcheur

Pourquoi pas moi ?

Une vraie promotion sociale

Des salaires attrayants



**Marin-pêcheur,
un métier de passion
proche de la nature**

La pêche en mer recrute

Débouchés professionnels nombreux
De réelles opportunités à saisir.

Salaire attractif :

**Un secteur d'activité avec un rapport
niveau de formation/salaire, très
favorable.**

**De vraies possibilités d'évolution de
carrière.**

**Des postes à responsabilité pour le
matelot après une formation continue
qualifiante.**

**Une sécurité du travail à bord des
navires améliorée.**

Je suis au collège

Mini-stage, CAP, Bac pro...

- ◆ *Je peux suivre un CAP pour devenir matelot*
- ◆ *Je peux préparer un bac pro qui
me permettra*
 - d'être mécanicien/chef mécanicien à bord (*bac pro EMM¹*)
 - d'être matelot puis, à terme, capitaine de navires (*bac pro CGEM²*)

Les lycées professionnels maritimes (LPM) proposent aux élèves intéressés de découvrir ces formations à l'occasion d'une à deux journées au sein de l'établissement, « *les mini-stages* »

**Je suis en reconversion
ou demandeur(se) d'emploi**

- ◆ *Je peux obtenir une formation rémunérée et devenir matelot en 4 mois*
- ◆ *Je peux aussi devenir matelot grâce à un contrat de professionnalisation (alternance) en 6 mois (CEFCM* LPM^o de Paimpol, LPM^o du Guilvinec)*

Conditions d'âge : 16 à 25 ans révolus.

- ◆ *Au préalable, je peux vérifier ce choix en faisant une marée-découverte sur un navire de pêche*

Apprentissage

Se former tout en percevant un salaire

Le LPM^o du Guilvinec et le CEFCM* proposent un bac pro par apprentissage qui permet de devenir marin et, après un temps de navigation, lieutenant, second voire capitaine d'un navire. L'École des pêches des Sables d'Olonne et de l'Île d'Yeu proposent aussi un CAP de matelot pour accéder à la profession de marin. Dans certains cas, vous pourrez intégrer le bac pro au niveau de la première.

¹ EMM : Électro-mécanicien marine

² CGEM : Conduite et gestion des entreprises maritimes

* CEFCM : Centre européen de formation continue maritime

^o LPM : Lycée professionnel maritime